

cause de la mise à la retraite de chaque fonctionnaire mis à sa pension ou qui s'est retiré du service, et faisant aussi connaître si la vacance a été remplie par avancement ou par nouvelle nomination, et le salaire de tout nouveau titulaire.

Aussi,—Relevé conformément à l'article 17 de la Loi de l'assurance du Service civil, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1919.

Aussi,—Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement à compte de 1919-1920.

Aussi,—Relevé des dépenses imprévues depuis le 1er septembre 1919 au 1er mars 1920, en conformité de la Loi des appropriations (No 1), 1919.

Aussi,—Relevé des emprunts temporaires émis par le gouvernement du Canada depuis la dernière session du Parlement non soldés.

Aussi,—Etat des comptes et dépenses de la Commission des champs de batailles nationaux au 31 mars 1919.

Aussi,—Rapport de la Commission d'embellissement d'Ottawa pour l'exercice se terminant le 31 mars 1919.

Aussi,—Etat des comptes et dépenses de la Société Royale du Canada pour l'exercice se terminant le 30 avril 1919.

Aussi,—Etat financier de la *Montreal Turnpike Trust* pour l'année se terminant le 31 décembre 1919.

Il met aussi devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Les comptes publics du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1919.

Et aussi,—Rapport du surintendant des assurances du Canada pour l'année se terminant le 31 décembre 1918—Volume 1, Compagnies d'assurance autres que sur la vie; Volume II, Compagnies d'assurance-vie.

La Chambre s'ajourne alors à 10.10 p.m., jusqu'à demain à deux heures p.m.

EDGAR N. RHODES,

Orateur.